



APPEL A PROJETS « RÉINVENTONS NOS COEURS DE VILLE »

Programme immobilier de démolition-reconstruction

Ancien cinéma Le Palace Tulle

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE TULLE

M. Bernard COMBES - Maire
10 rue Félix Vidalin
19000 TULLE
Tél : 05 55 21 73 00

Objet

APPEL A PROJETS « RÉINVENTONS NOS COEURS DE VILLE»

**PROGRAMME IMMOBILIER DE DEMOLITION- RECONSTRUCTION ANCIEN
CINEMA LE PALACE – TULLE**

Lieu d'exécution - Description

106 avenue Victor Hugo 19000 Tulle

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville piloté par le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, la Ville de Tulle lance son appel à projet portant sur la réalisation d'un programme immobilier de démolition reconstruction de l'ancien cinéma le Palace à Tulle.

Tulle, ville Préfecture de la Corrèze, compte 15 181 habitants et se situe sur une zone urbaine de 45 000 habitants. Elle présente de nombreux équipements structurants, offre une qualité de vie de ville moyenne où les offres « urbaines » se conjuguent à la proximité de la nature. Réputée pour son sens de l'accueil, sa convivialité et son monde associatif, Tulle se veut attractive par l'emploi tertiaire qui s'y développe, son pôle universitaire et de formation mais également son offre culturelle et de loisirs.

Situé en plein cœur de ville, le programme immobilier sur le site de l'ancien cinéma Le Palace doit participer au dynamisme et à l'attractivité du quartier. Il devra proposer de l'habitat multi-générationnel, une qualité de vie en zone urbaine (stationnement, accessibilité, terrasses/balcons), des usages innovants notamment au rez de chaussée et une dimension « écologique ». Il devra également présenter une qualité architecturale et contemporaine.

Renseignements

Administratifs

Agglo de Tulle – Service Marchés

Techniques

Ville de Tulle

Karine MADIES – Directrice aménagement urbain, environnement, commerce et Action Cœur de Ville

karine.madies@ville-tulle.fr

06 78 75 00 07 ou 05 55 21 73 39

Documents de consultation

- Règlement de l'appel à projet
- Fiche de site
- Pièces annexes

Dépôt des dossiers

Les candidats sont invités à remettre leur dossier sous la forme uniquement en version dématérialisée au plus tard le 31 janvier 2023 à 16h sur <https://www.marches-securises.fr>

Langues pouvant être utilisées dans la candidature ou l'offre: français.

Renseignements complémentaires

La procédure de consultation lancée le 29 décembre 2022 est une procédure à deux tours :

- Remise des candidatures au plus tard le 31 janvier 2023 et sélection de deux candidats admis à remettre une offre en février 2023
- Remise des offres au plus tard le 16 mai 2023
- Choix du lauréat par un jury en mai 2023

Informations : les modalités de la consultation sont fixées dans le dossier de la consultation téléchargeable sur la plateforme <https://www.marches-securises.fr>

Une visite du site est prévue selon les modalités prévues au règlement de consultation

Envoi le 22/12/2022 à la publication